

## Barème des Honoraires 2021

Les honoraires ci-dessous sont révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur en fonction de la formule de révision de notre société

Transaction		
DE	A	Honoraires TTC *
0 €	39 999 €	6 000€ TTC
40 000 €	129 999 €	8 500€ TTC
A partir de 130 000€		4 000 € + 3,5% du prix net vendeur

Les honoraires sont fixés à la prise du mandat indépendamment du prix de vente négocié au final et sont à la charge de l'acquéreur.

Location			
		Bailleur	Locataire
Frais d'entremise	Studio	120 €	/
	T2	80 €	/
	T3 et plus	40 €	/
Rédaction de bail, visite et constitution de dossier		10€/m <sup>2</sup>	10€/m <sup>2</sup>
Réalisation de l'état des lieux d'entrée		3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Forfait rédaction bail, visite, constitution de dossier et réalisation de l'état des lieux d'entrée pour emplacement, stationnement, parking		110 €	110 €

*Honoraires plafonnés à 1 mois de loyer charges comprises.*

Les honoraires sont fixés à la prise du mandat indépendamment du loyer négocié au final et sont à la charge du bailleur et du locataire.

Gestion Locative
7,40 % TTC* des sommes encaissées
Garantie de loyers impayés = 2,65 % TTC*

Barème établi le 1<sup>er</sup> Janvier 2021

\* Au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.